

question au secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet des pesticides polluants. Avec votre permission, j'aimerais en parler un peu plus longuement aujourd'hui. Au cours des derniers mois, on a publié beaucoup de renseignements et de données scientifiques sur les effets nocifs de certains pesticides afin d'alerter le public sur la toxicité de quelques pesticides et la négligence qu'on affiche en les utilisant. En dépit de cela, le marché des pesticides est plus florissant que jamais.

Depuis quelque 25 ans, l'homme a mis au point toutes les sortes imaginables de poisons chimiques de synthèse pour les répandre partout sur notre planète. Nous continuons à utiliser largement les parasitocides pour lutter contre une foule de variétés de bactéries, d'insectes et de rongeurs qui persistent à nous affliger. Certains avantages tangibles peuvent être attribués aux parasitocides, comme la prévention de la malaria, du typhus, du choléra et autres maladies, et nul doute qu'ils ont contribué à rendre la vie plus agréable et sereine. Or, pour payer ces avantages, nous avons accepté des risques pas tellement délibérés. On a maintenant la preuve certaine que l'emploi de certains parasitocides comme l'heptachlore, l'aldrine, la toxaphène, le D.D.T. et plusieurs autres, ont souvent produit des effets secondaires involontaires sur le poisson, la faune et la santé de l'homme.

• 10.20 p.m.)

Je songe à un mémoire soumis par *Pollution Probe*, organisme institué à l'Université de Toronto par des étudiants, des membres du personnel et des spécialistes de la protection de la flore et de la faune, et présenté au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et au ministre de l'Agriculture (M. Olson). On y traite surtout des effets nocifs du DDT sur la flore et la faune. Les quatre grands aspects traités dans le mémoire semblent confirmer l'opinion de ses auteurs. Les voici: premièrement, le DDT perturbe les organismes du système écologique de l'homme et met en péril un nombre considérable d'espèces de la flore et de la faune.

Deuxièmement, certaines perturbations du comportement et inhibitions de la faculté d'apprendre chez les humains et les animaux ont été partiellement attribuées au DDT. Troisièmement, le DDT a été positivement relié au cancer, à la cirrhose du foie et à l'hypertension chez les êtres humains. Quatrièmement, on trouve maintenant sur le marché, me dit-on, d'autres insecticides acceptables.

Il s'agit donc d'une question des plus graves. Le public s'en inquiète, moi-même je m'en inquiète et le gouvernement devrait s'en préoccuper. J'aimerais savoir quelles mesures prendra le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour réduire ou réglementer rigoureusement la vente et l'utilisation de ces pesticides nuisibles et protéger de ce fait la santé des Canadiens.

**M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, pour répondre au député de High Park (M. Deakon), je dirais que le gouvernement fédéral se préoccupe nettement de la santé et de la qualité d'existence des Canadiens et, à vrai dire, des hommes de tout l'univers. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) continue, comme auparavant, à s'intéresser activement au problème des insecticides dont a parlé le député. Son ministère a participé en particulier à un examen du problème entrepris par le comité interministériel fédéral des insecticides. En outre, la section des insecticides de la Direction des aliments et drogues examine de façon continue les niveaux de tolérance des résidus d'insecticides dans les aliments.

Qu'il me soit permis d'assurer au député, en le priant de se reporter à la déclaration récente du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, que le gouvernement fera la semaine prochaine une déclaration à propos des insecticides.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 25 du soir.)